

FIDESCO

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

91, Bd Auguste Blanqui

75013 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

FIDESCO

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

91, Bd Auguste Blanqui

75013 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de l'association FIDESCO

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FIDESCO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthode relatif à la première présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 16 mai 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Jean-Claude MARTY

FIDESCO
BILAN ACTIF AU 31/12/2023

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	26 310	26 310		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 658	4 658		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	58 750		58 750	58 750
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	33 973		33 973	33 973
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	217		217	
Total I	123 909	30 968	92 940	92 723
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				18 712
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>	104 336		104 336	104 336
Autres	158 494		158 494	375 740
Valeurs mobilières de placement	7 637	3 927	3 710	4 144
Instruments de trésorerie			-	
Disponibilités	2 471 651		2 471 651	2 219 845
Charges constatées d'avance	84 373		84 373	67 982
Total II	2 826 491	3 927	2 822 564	2 790 759
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 950 400	34 895	2 915 505	2 883 482

FIDESCO
BILAN PASSIF AU 31/12/2023

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Fonds associatifs avec droit de reprise	50 000	50 000
Ecart de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	167 000	167 000
Autres		
Report à nouveau	1 560 040	1 522 988
Excédent ou déficit de l'exercice	648	37 052
Total I	1 777 688	1 777 040
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	163 086	163 086
Fonds dédiés	-	
Total II	163 086	163 086
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III	-	-
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	155 397	182 054
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	153 846	105 783
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	665 487	655 519
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	974 730	943 356
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	2 915 505	2 883 482

FIDESCO

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Exercice N	Exercice N-1
COMPTE DE RESULTAT		
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	350	300
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	51 091	56 966
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	573 773	158 637
Subventions		
Subventions d'exploitation		
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Collecte de dons		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 183 112	2 367 564
Mécénats	89 432	64 772
Legs, donations et assurances-vie	1 461	152 808
Contributions financières	639 553	305 164
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	124 534	54 777
Utilisations des fonds dédiés	-	839 631
Autres produits		13
Total I	3 663 305	4 000 632
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres		
Achats de m.p & aut. approv.		
Achats de marchandises	110 416	76 537
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	2 205 048	1 938 426
Aides financières	431 221	1 072 508
Impôts, taxes et versements assimilés	49 889	39 745
Salaires et traitements	656 860	589 765
Charges sociales	267 967	242 375
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	-	-
Autres charges	1 046	302
Total II	3 722 446	3 959 658
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 59 141	40 974
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	58 972	8 868
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		

Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		2 163
Total III	58 972	11 031
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	434	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	-	7
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		3 492
Total IV	434	3 500
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	58 537	7 531
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	20 087	1 328
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	20 087	1 328
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	5 262	10 935
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	5 262	10 935
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	14 825	- 9 608
Participation des salariés aux résultats (VII)	-	-
Impôts sur les bénéfices (VIII)	13 573	1 845
Total des produits (I + III + V)	3 742 363	4 012 990
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	3 741 715	3 975 938
SOLDE INTERMEDIAIRE		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT	648	37 052
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	13 548	8 700
Bénévolat	70 235	56 433
TOTAL	83 783	65 133
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	13 548	8 700
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	70 235	56 433
TOTAL	83 783	65 133

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023, dont le total est de 2 915 505 € au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et affichant un excédent de 648 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Fidesco est l'une des plus importantes ONG françaises de volontariat de solidarité internationale reconnues par le ministère des Affaires étrangères.

Organisation catholique de solidarité internationale créée en 1980, Fidesco envoie depuis 40 ans des volontaires essentiellement dans les pays dits du Tiers Monde pour mettre leurs compétences professionnelles au service de projets de développement, d'aide aux populations locales ou d'actions humanitaires.

ELEMENTS DE L'ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- 1 Règles et méthodes comptables

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- 2 Etat de l'actif immobilisé
- 3 Etat des amortissements
- 4 Etat des provisions
- 5 Etat des échéances des créances et des dettes
- Informations complémentaires
- 6 Produits à recevoir
- 7 Charges à payer
- 8 Charges et produits constatés d'avance
- 9 Bénévolat
- 10 Fonds propres
- 11 Legs et donations
- 12 Effectifs
- 13 Fonds en provenance de l'étranger

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Exercice clos le 31 décembre 2023

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base ci-dessous et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- continuité de l'exploitation
permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre, à l'exception de la 1^{ère} application du règlement ANC 2022-04 relatif à l'état séparé des avantages et ressources reçus de l'étranger (état présenté ci après dans l'annexe)
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice, arrêtés au 31 décembre 2023, sont établis selon les dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié relativement au plan comptable général et selon les dispositions du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018, modifié relativement aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et modifié par le règlement ANC n°2020-08.

Immobilisations incorporelles:

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Immobilisations corporelles:

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Installations et agencements : 10 ans
Matériel et outillage : 3 ans
Installations divers : 3 ans
Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans

Immobilisations financières:

Elles sont constituées de dépôts et cautionnements versés par FIDESCO et d'un prêt de 130 K€ à l'origine accordé au GEIE EUROPSEVEM dont le solde est de 33 973,32 € au 31/12/2023 sans remboursement sur l'exercice.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV monétaires et sont comptabilisées selon la méthode FIFO (premier entré - premier sorti).

Lorsque, à la clôture de l'exercice, la valeur de marché des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, par dotations et/ou reprises financières.

Compte	Libellé
50114000	AIR LIQUIDE
50201820	TITRES PERSONNALISES - BONDUELLE

QTE	BG	Evaluation au 31/12/2023	+value latente	-value latente
14	1 762,70	2 465,68	702,98	
178	5 874,00	1 947,32		-3 926,68
			702,98	-3 926,68

Transferts de charges d'exploitation :

Le montant des transferts de charges d'exploitation correspond à la refacturation par Fidesco des charges sociales, des indemnités et des billets d'avion des volontaires aux associations FIDESCO INTERNATIONAL, ainsi que la participation aux frais des volontaires sud nord en France. Le montant pour l'année 2023 est de : 104 758,44 euros pour Fidesco international et de 18 729 euros pour les volontaires Sud- Nord. Les calculs sont donnés par un tableau excel reprenant les frais de chaque volontaire selon son pays d'origine.

Engagement relatif aux indemnités de départ à la retraite

Méthodologie retenue :

- Pour une ancienneté comprise entre 10 et 15 ans : l'indemnité est égale à un demi mois de salaire plus un demi mois charges patronales.
- Pour une ancienneté comprise entre 15 ans et 20 ans : l'indemnité est égale à un mois de salaire plus un mois de charges patronales.
- Pour une ancienneté supérieur à 20 ans : l'indemnité est égale à un mois et demi de salaire plus un mois et demi de charges patronales.

Compte tenu de l'ancienneté des salariés, l'engagement concernant les indemnités de départ à la retraite est non significatif au 31/12/2023.

Valorisation du bénévolat

La méthode de quantification du bénévolat a été la suivante :

- Les bénévoles sont ceux qui donnent du temps gratuitement pour FIDESCO
 - Cela exclut de fait tout salarié de FIDESCO
 - Autre définition: un bénévole est quelqu'un qui, s'il devait partir et ne pouvait être remplacé par un autre bénévole, devrait être remplacé par un salarié pour que l'activité qu'il soutenait soit pérenne.
 - Ne sont concernés que les Français travaillant en France ou à l'étranger et les étrangers travaillant en France (pas les étrangers travaillant à l'étranger).
- Ce bénévolat a été valorisé au montant du smic horaire brut chargé soit 14,42 € sur une base de 7h par jour. Le montant total est de 70 234,76 €.

Autres informations

Il a été décidé de ne plus prendre de provision pour rapatriement. Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 15 K€ en 2023,

Ressources de Fidesco

Les ressources sont constituées principalement de dons et de subventions. Les dons sont constatés en produits en comptabilité à la date du chèque.

Détail des principales ressources

Dons de particulier: 2 183 112 €
Dons d'entreprises : 89 432 €
Subventions d'exploitation: 573 772,58 €
Inscriptions aux sessions de formation: 46 426 €
Contributions financières : 639 553 €
 Transferts de charges : 124 534 €

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Les trois plus hauts cadres dirigeants sont membres du conseil d'administration et ne sont pas rémunérés.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice, les efforts sont toujours déployés : avec une communication, à travers la mise en place d'une campagne digitale ciblée. Formation et recrutement, à travers un volume plus important d'entretien. Des visites sur le terrain dans certains pays pour y envoyer des volontaires, (nouveaux pays, ou pays dans lesquels Fidesco n'y était plus depuis quelques années).

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

CADRE A IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE	AUGMENTATIONS	
	Début exercice	Réeval. Ex.	Acquis. Créd.
Frais d'établissement de recherche & dévelop.	26 310		
Constructions			
Installations agencem.aménagements			
Installations Matériel et Outillage			
Autres immobilisations corporelles Mat. Bureau & Infor.	4 658		
Immobilisations corporel. En cours			
Immobilisations financières	33 973		
Avances et acomptes			
Prêts et autres immo financières			217
TOTAL	64 941		217

CADRE B IMMOBILISATIONS	DIMINUTIONS		VALEUR	Réev Leg.
	Par virement	Par cession	Fin exercice	
Frais d'établissement de recherche & dévelop.			26 310	
Constructions				
Installations agencem.aménagements				
Installations Matériel et Outillage				
Autres immobilisations corporelles Mat. Bureau & Infor.			4 658	
Immobilisations corporel. En cours				
Immobilisations financières			33 973	
Avances et acomptes				
Prêts et autres immo financières			217	
TOTAL			65 158	

	Valeur brute 01/01/2023	Augmentations	Diminutions	Valeur brute 31/12/2023
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	58 750		-	58 750

Les biens issus des legs ou donations et destinés à être cédés ne sont pas amortis.
En cas de perte de valeur, ils font l'objet d'une dépréciation.

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant amortissements début exercice	Augmentations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Montant des amortissements en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	26 309			26 309
Matériel et outillages Matériel de bureau et informatique Constructions Installations agencem.aménagements	4 658		0	4 658
	30 967		0	30 967

VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
Immobilisations incorporelles			
Matériel de bureau et informatique Constructions Installations agencem.aménagements			
TOTAL			

ETAT DES PROVISIONS

ETAT DES PROVISIONS	Montant début exercice	Augmentations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Montant en fin d'exercice
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	à - 1 an	à + 1 an
CREANCES RATTACH. A DES PARTICIPATION	33 973		33 973
AUTRES PRETS	0	0	0
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	0	0	
AUTRES CREANCES	158 494	158 494	
CREANCES REÇUES PAR LEGS OU DONATIONS	104 336	104 336	
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	84 373	84 373	
TOTAL	381 177	347 203	33 973

Les créances reçues par legs représentent les actifs bancaires et actifs financiers, jusqu'à la réception des fonds ou transfert des titres. Elles s'élèvent à 104 336 € au 31.12.2023.

ETAT DES DETTES	Montant brut	à - 1 an	à + 1 an
ETABLISSEMENT DE CREDITS		0	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	155 397	155 397	
GROUPE ET ASSOCIES	0	0	
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	83 339	83 339	
SEC.SOC. ET AUT. ORG	56 934	56 934	
ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES	13 573	13 573	
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	0	0	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0	0	
CREDITEURS DIVERS	29 303	29 303	
CHARGES A PAYER	636 184	282 152	354 032
TOTAL	974 730	620 698	354 032

PRODUITS A RECEVOIR CHARGES A PAYER
CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

PRODUITS A RECEVOIR	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS A RECEVOIR	13 694	250 090
TOTAL	13 694	250 090

CHARGES A PAYER	31/12/2023	31/12/2022
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	17 482	36 394
DIVERS CHARGES A PAYER	636 184	635 208
DETTES FISCALES ET SOCIALES	83 339	64 596
CONGES A PAYER	53 285	40 166
	30 054	24 430
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER		
TOTAL	737 005	736 198

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	CHARGES 31/12/2023	PRODUITS 31/12/2023	CHARGES 31/12/2022	PRODUITS 31/12/2022
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	84 373	0	67 982	0
CHARGES/PRODUITS FINANCIERS				
CHARGES/PRODUITS EXCEPTIONNELS				
TOTAL	84 373	0	67 982	0

BENEVOLAT 2023

Services	Valorisation	Nb de jour:
Suivi	41 183,52 €	40
Projets	5 652,64 €	5
Formation	23 397,89 €	23
TOTAL	70 234,05 €	69

La méthode de quantification du bénévolat a été la suivante :

⌘ Les bénévoles sont ceux qui donnent du temps gratuitement pour FIDESCO

Cela exclut de fait tout salarié de Fidesco

⌘ Autre définition: un bénévole est quelqu'un qui, s'il devait partir et ne pouvait être remplacé par un autre bénévole, devrait être remplacé par un salarié pour que l'activité qu'il soutenait soit pérenne.

⌘ Ne sont concernés que les Français travaillant en France ou à l'étranger et les étrangers travaillant en France (pas les étrangers travaillant à l'étranger)

Ce bénévolat a été valorisé au montant du smic horaire brut chargé soit 14,42 € sur une base de 7h par jour.

Association : FIDESCO

Exercice clos le : 31/12/2023

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		Exercice 31-12-2023		DIMINUTION		A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	50 000							50 000
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves	167 000							167 000
Report à nouveau	1 522 988	37 052	22 722					1 560 040
Résultat de l'exercice	37 052	37 052	22 722	648	-			648
Dotations consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	1 777 040	-		648				1 777 688

FONDS REPORTES LIES AUX LEGS OU DONATIONS

	A l'ouverture 01/01/2023	Augmentations	Diminutions	A la clôture 31/12/2023
Fonds reportés liés aux legs ou donations	163 086			163 086

LEGS DONATIONS ET ASSURANCES VIE

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	1 461
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	-
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	-
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	1 461

EVOLUTION DES EFFECTIFS FIDESCO

DATE	EFFECTIF	REPARTITION	
31/12/2023	18	Hommes	5
		Femmes	13
31/12/2022	15	Hommes	5
		Femmes	10
31/12/2021	15	Hommes	4
		Femmes	11
31/12/2020	16	Hommes	4
		Femmes	12
31/12/2019	15	Hommes	3
		Femmes	12
31/12/2018	14	Hommes	3
		Femmes	11
31/12/2017	16	Hommes	5
		Femmes	11
31/12/2016	12	Hommes	3
		Femmes	9
31/12/2015	16	Hommes	6
		Femmes	10
31/12/2014	17	Hommes	6
		Femmes	11
31/12/2013	17	Hommes	7
		Femmes	10
31/12/2012	16	Hommes	5
		Femmes	11
31/12/2011	16	Hommes	5
		Femmes	11

Etat séparé des avantages et ressources reçus de l'étranger (version synthétique)**Fonds en provenance de l'étranger pour 2023**

Pays fiscal	Total
Allemagne	20 513
Australie	380
Autriche	375
Belgique	79 522
Burundi	1
Canada	200
Danemark	400
Égypte	200
Espagne	720
États-Unis	3 965
Guinée	180
Israël	350
Italie	3 360
Luxembourg	2 665
Maroc	960
Norvège	180
Pays-Bas	8 945
Philippines	200
Pologne	720
Royaume-Uni	5 866
Singapour	1 360
Suisse	8 155
USA	37 171
Total général	176 386

L'état séparé (complet / détaillé) est disponible au siège social de l'association.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

COMPTE EMPLOIS – RESSOURCES

FIDESCO – ANNEE 2023

I – DEFINITION DES MISSIONS SOCIALES

L'objet statutaire de l'association est le suivant :

« L'aide au Tiers-Monde en vue du développement économique. Aide au développement intégral, c'est à dire humain, économique, social et spirituel, par une coopération humaine, technique et financière spécialement dans les pays dits du « Tiers-Monde » et plus généralement aide aux populations et communautés les plus défavorisées quel qu'en soit le lieu. »

Conformément à son objet statutaire, Fidesco agit au service de projets de développement, d'aide aux populations locales ou d'actions humanitaires selon deux modes d'intervention :

- le recrutement, la formation, l'envoi et le suivi de volontaires de solidarité internationale pendant un ou deux ans dans les pays du Sud.
- la gestion et le pilotage de projets en direct.

II – METHODOLOGIE D'ETABLISSEMENT DU CROD ET DU CER

En préambule, les explications relatives au CROD le sont également pour le CER puisque ce dernier n'est qu'une émanation du CROD ne reprenant que la colonne « Générosité du public ».

Pour l'établissement du CROD et du CER, nous nous appuyons sur la comptabilité analytique de Fidesco.

Charges par destination, exercice N

1. Missions sociales

1.1. Réalisées en France

1.1.1. Dépenses liées aux missions dites de « réciprocité » (volontaires étrangers en mission en France). Il s'agit des dépenses de l'axe analytique 1 « Réciprocité ». Ils sont financés en intégralité par les ressources collectées auprès du public.

1.1.1. Versements à d'autres organismes agissant en France

Dons versés à des associations françaises, compte 604200 (comptabilité générale) contribution à projet, dont l'axe 3 analytique est la France. Néant sur l'exercice.

1.2. Réalisées à l'étranger

1.2.1. Actions réalisées directement

Elles concernent :

- Coût direct des volontaires (ce qui correspond aux comptes 604100 de la comptabilité générale sur l'axe analytique 1 « coopérants » et sur les axes analytiques 3 différents de France). Il inclut les indemnités, les charges sociales, les voyages des volontaires.
- Autres dépenses affectées directement à des missions (solde des axes analytiques 3 différents de France). Elles incluent en particulier les voyages de suivi, les frais de téléphone et les frais liés aux rapports de mission
- Dépenses de formation des volontaires : axe analytique 1 « formation »
- Dépenses liées à l'envoi des rapports de mission des volontaires : compte 62370400 - Routage Colisage avec l'axe 1 « communication »
- Dépenses de suivi non affectées en compta (solde de l'axe analytique 1 « coopérants »)
 - Frais de personnel en charge du suivi

- Coût des bureaux affectés à ces salariés...

- 50% des dépenses de communication utilisées pour le recrutement des volontaires : elles sont identifiées analytiquement à l'aide de l'axe 1 « communication ».

1.2.2. Versements à un organisme central ou d'autres organismes

Ils sont financés en intégralité par les ressources collectées auprès du public.

Ils concernent les dons versés à des associations partenaires étrangères pour des projets, comptes 604200 et 657000 (comptabilité générale) contribution à projet, dont l'axe 3 analytique n'est pas la France.

2. Frais de recherche de fonds

Ils sont financés en intégralité par les ressources collectées auprès du public.

- Les coûts directs sont identifiés analytiquement à l'aide de l'axe 1 « recherche de fonds ».
- Les coûts indirects sont identifiés par les comptes comptables 60401200 - Recherche de Fonds, 60400700 – Gestion des dons

3. Frais de fonctionnement

Ils sont constitués de :

- 50% des dépenses de communication utilisées pour la communication institutionnelle : elles sont identifiées analytiquement à l'aide de l'axe 1 « communication »
- Solde des dépenses après avoir complété chacune des autres lignes.

4. Dotations aux provisions et dépréciations

Comptes 68 de la comptabilité générale, hors compte 68951000, issus de la générosité du public. Néant sur l'exercice.

5. Impôts sur les bénéfices

Impôts payés sur les produits financiers. Néant sur l'exercice

6. Reports en fonds dédiés de l'exercice

Ce montant est le solde des ressources collectées auprès du public affectées et non utilisées en fin d'exercice. Néant sur l'exercice.

Produits par origine, exercice N

1. Produits liés à la générosité du public

1.1. Cotisations sans contrepartie

Néant sur l'exercice

1.2. Dons, legs et mécénat

1.2.1. Dons manuels:

Ce sont les comptes 75411000 (dons particuliers) et 75411500 (autres dons particuliers) de la comptabilité générale.

1.2.2. Legs, donations et assurances-vie :

Il s'agit des compte 75431000 (Assurances-vie) et 75432000 (legs).

1.2.3. Mécénat:

Il s'agit du compte 75440000 (dons entreprises) de la comptabilité générale.

1.3. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public

Néant sur l'exercice

2. Produits non liés à la générosité du public

2.1. *Cotisations avec contrepartie*

Il s'agit des cotisations statutaires enregistrées en compte 75600000.

2.2. *Parrainage des entreprises*

Néant sur l'exercice

2.3. *Contributions financières sans contrepartie*

Il s'agit des contributions financières reçues (compte 75500100) et des transferts de charges d'exploitation (79100000).

2.4. *Autres produits non liés à la générosité du public*

Il s'agit des produits non liés à la générosité du public non mentionnés précédemment.

3. *Subventions et autres concours publics*

Il s'agit des comptes 74130000 « Subventions Fonjep » et 74200000 « Subvention ASP / emplois aidés ».

4. *Reprises sur provisions et dépréciations*

Comptes 78 de la comptabilité générale, hors compte 78951000.

5. *Utilisation des fonds dédiés antérieurs*

Il s'agit du montant des ressources collectées non utilisées les années antérieures, utilisée au cours de l'exercice (compte 78951000).

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	2 183 112	2 183 112	2 367 564	2 367 564
- Legs, donations et assurances-vie	1 461	1 461	152 808	152 808
- Mécénat	89 432	89 432	64 772	64 772
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	48 592	48 592		
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	350		300	
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	714 449		363 044	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	131 192		64 072	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	573 773		158 637	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0		2 163	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS			839 631	805 951
TOTAL	3 742 359	2 322 596	4 012 991	3 391 095
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	229 918	229 918	85 130	85 130
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	2 270 220	1 059 060	2 126 874	1 610 031
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	431 221	431 221	1 072 508	1 072 508
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	249 303	249 303	263 303	263 303
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	560 615	473 103	424 631	337 401
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	434		3 492	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0		0	
TOTAL	3 741 711	2 442 604	3 975 938	3 368 373
EXCEDENT OU DEFICIT	648	-120 008	37 052	22 722

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	70 235		56 433	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature	13 548		8 700	
Dons en nature				
TOTAL	83 783	0	65 133	0
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger	70 235		49 136	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	13 548		15 997	
TOTAL	83 783	0	65 133	0

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES	1 720 198	2 767 669	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	229 918	85 130	1.1 Cotisations sans contrepartie	2 183 112	2 367 564
- Actions réalisées par l'organisme	229 918	85 130	1.2 Dons, legs et mécénats	1 461	152 808
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-	-	- Dons manuels	89 432	64 772
1.2 Réalisées à l'étranger	1 490 280	2 682 540	- Legs, donations et assurances-vie	48 592	0
- Actions réalisées par l'organisme	1 059 060	1 610 031	- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	431 221	1 072 508	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	249 303	263 303			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	249 303	263 303			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	473 103	337 401			
TOTAL DES EMPLOIS	2 442 604	3 368 373	TOTAL DES RESSOURCES	2 322 596	2 585 144
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0	805 951
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		22 722	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	120 008	
TOTAL	2 442 604	3 391 095	TOTAL	2 442 604	3 391 095

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	122 346	99 624
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-120 008	22 722
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	2 337	122 346

Les ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés) s'élevaient à 122 346 euros.
Au 31/12/2023, les ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés) présentent un solde positif de 2 337 euros.

